

Image not found or type unknown



Violation de propriété privée

Par **nanou**, le **27/07/2008** à **21:44**

Notre permis de construire pour notre extension d'habitation a été accepté. rnNotre voisin conteste et a demandé rdv avec le Maire. A la fin de ce fameux rdv (et alors que nous étions en vacances), le maire et notre voisin ont pénétré dans notre jardin (nous n'avons pas de portail). rnrnUn maire a-t-il le droit de pénétrer dans une propriété privée?rnrnMerci d'avance